

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

Cible

Fracture

Jamais avare de clichés, Le Monde évoquait au lendemain du premier tour les « deux France ». C'est idiot. Les électeurs de droite, de gauche et du centre appartiennent tous à la France. Les Français sont divisés sur le plan politique, ce qui ne saurait étonner dans une démocratie. Le fait inquiétant, voire dangereux, c'est que la société se fracture de plus en plus profondément sur une ligne qui sépare riches et pauvres, habitants des métropoles et habitants de leur périphérie, partisans de la mondialisation et défenseurs de la patrie.

A chaque élection présidentielle l'oligarchie souligne ces fractures et promet de les réduire, puis les aggrave par ses choix ultralibéraux avant de s'indigner qu'il puisse y avoir un vote extrémiste... et mise sur la peur du Front national pour conforter son emprise.

Comme Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et François Hollande, Emmanuel Macron, qui défend comme les autres l'euro et son cortège de misères, a été, est et demeurera la cause première du vote lepéniste. Voter pour la cause par peur de ses conséquences, c'est seulement retarder les échéances.

Deuxième tour

**Nous
voterons
blanc**

Europe

Olivier
Delorme

p. 6 - 7

Idées

Pourquoi
un roi ?

p. 9

Un statut particulier pour Dom Duarte de Bragance ?

Le 15 mars dernier, le mouvement *Causa Real* (Cause royale) a lancé une pétition en ligne afin que le prétendant au trône du Portugal, Dom Duarte III de Bragance, puisse jouir de droits protocolaires au sein de la République du Portugal. Pour les initiateurs de cette pétition, le prince étant régulièrement invité lors de cérémonies officielles, il est légitime que le gouvernement lui octroie désormais des droits et privilèges à l'instar des autres chefs de maisons royales en Europe de l'Est : Monténégro, Roumanie, Serbie ou Albanie.

Réunissant aujourd'hui plus de 8000 signatures (à la fois dans sa version numérique et sur papier), soit deux fois plus que le *quorum* obligatoire pour ce genre d'initiative, la pétition pourrait être bientôt transmise officiellement au Parlement. Une victoire historique pour les monarchistes, dont le mouvement n'a cessé d'être présent dans la vie politique du pays depuis l'abolition de la monarchie en octobre 1910, et qui dépasse tous les clivages partisans du pays.

Soutenue par cinquante personnalités de la vie politique portugaise, principalement issues du Parti du Centre démocratique et social - Parti Populaire (CDS-PP), mouvement de centre-droit, on y retrouve la signature d'António Lobo Xavier, actuel

conseiller d'État du gouvernement, celle de l'ancien ministre Luís Mota Soares, celle du porte-parole de la commission électorale européenne Leonor Ribeiro da Silva, celle de l'ancien Président de la Cour Constitutionnelle José Cardoso da Costa ou encore celles de plusieurs députés du Parti social-démocrate, de journalistes, de maires, de membres de la société civile et de scientifique reconnus, monarchistes ou non...



Fervent catholique, le duc de Bragance reste une personnalité très populaire et écoutée au Portugal, non sans controverses puisque ce farouche militant de la lutte anticoloniale - il avait été arrêté en Angola par la junte pour s'être porté candidat sur une liste multiethnique, en 1974, et s'est beaucoup investi dans le processus politique ayant mené le Timor Oriental vers l'indépendance - avait apporté, en 2011, son soutien au régime syrien du président Bachar Al Assad qu'il avait officiellement rencontré. Souvent mandaté par les différents gouvernements qui se sont succédés, pour des missions de représentation diplomatique ou

culturelle, le prince avait déjà fait, par le passé, l'objet d'une discussion sur son éventuel statut officiel. Des débats parlementaires avaient amené à l'adoption de l'article 34 de la loi n° 40-2006, lequel avait finalement été retiré du projet de loi à la suite d'une vague de protestations. « Une incongruité qui n'a pas de sens au regard de l'investissement du duc de Bragance pour le pays » selon le président de *Causa Real*, António de Sousa Cardoso, qui réclame que soit finalement amendé l'article 34 de ladite loi afin que le prétendant à la couronne du Portugal bénéficie d'un traitement équivalent à celui accordé aux chefs d'État étrangers. « Une question de maturité du régime républicain » martèle le premier paragraphe de présentation de la pétition.

Selon Diogo Feio, député et actuel membre de la commission des affaires économiques et monétaires, la pétition à de bonnes chances d'aboutir dès lors que les « parlementaires ne verront pas en elle une menace directe au régime républicain » et « qu'ils ne tomberont pas dans un débat confrontant république et monarchie ». Pour l'universitaire José Adelino de Campos Maltez, donner un statut au duc de Bragance permettra de « mettre fin à une guerre qui n'a plus de sens ».

Conjointement à la *Causa Real*, les membres des mouvements monarchistes du Parti populaire monarchiste (*Partido Popular Monárquico*) et de la Jeunesse monarchique portugaise (*Juventude monárquica portuguesa*) se sont mobilisés dans cette campagne d'obtention de signatures afin que Dom Duarte de Bragance obtienne enfin un statut qui officialiserait son titre actuel de prétendant à la couronne « au nom du devoir de mémoire historique » qu'il incarne.

Frédéric de NATAL

SOMMAIRE

P 1 Cible : Fracture P 2 : Portugal : Un statut particulier pour Dom Duarte de Bragance - P 3 : Populisme : La gauche au pouvoir - Écho des blogs : Les ordonnances de Macron - P 4 : Société : Pour un grand service public du logement - P 5 : Europe : Le repli turc - P 6 - 7 : Union Européenne : Notre Europe allemande - P 8 : Islam politique : témoignages, analyses, révélations - P 9 : Idées : Pourquoi un roi, immédiatement ? - P 10 : Roman : La fille de Souslov - BD : Le maître de la Terreur - P 11 : Brèves : Brésil, Cambodge, Iran, Suède - Publication - Mercredis - P 12 : 2^{ème} tour de l'élection présidentielle : Déclaration politique

Le peuple au pouvoir ?

Promettre que le peuple va prendre le pouvoir dès que le Chef sera élu, c'est vraiment une idée attrayante. Le problème, c'est que l'heureux élu doit respecter le droit constitutionnel.

Le débat théorique sur le populisme est d'autant plus intéressant que nous venons de voir émerger en France un populisme de gauche, incarné par Jean-Luc Mélenchon, qui concurrence le populisme de droite de Marine Le Pen. L'enjeu du populisme, c'est de « construire un peuple » - titre du livre de Chantal Mouffe et Inigo Errejón publié au Cerf - sur un programme de contestation radicale de la caste dirigeante. Jean-Marie Le Pen, puis Marine Le Pen, ont en effet construit un peuple sur une identité ethnique – les « vrais Français » contre les immigrés – et Jean-Luc Mélenchon a construit, à gauche, le peuple de la « France insoumise » rassemblé, quoi qu'il en dise, sur sa personnalité charismatique.

Opposés sur leurs programmes, les populismes de droite et de gauche construisent « leur » peuple sur une idée plus ou moins rigoureuse de souveraineté - populaire et nationale. Ce discours est pertinent tant que les populistes sont dans l'opposition. Mais si le chef charismatique prend le pouvoir, il lui sera impossible de donner ce pouvoir au peuple. D'abord, parce qu'il ne représente qu'une fraction du peuple, certes majoritaire mais immédiatement confrontée à l'autre fraction populiste et aux fractions du peuple qui soutiennent la caste dirigeante. Ensuite parce qu'il est tout à coup projeté dans un système constitutionnel qui ordonne les élections législatives et la formation du gouvernement. Ce système, fait pour donner de la force au chef de l'État, peut aussi souligner sa faiblesse puisque nous sommes dans un régime parlementaire.

Les deux chefs populistes ont vu l'obstacle. Jean-Luc Mélenchon propose une « VI^e République » pour donner vraiment le pouvoir au peuple, mais la rédaction d'une Constitution s'inscrit dans une longue procédure au cours de laquelle il restera président de la V^e République – un président confronté aux réactions violentes de ceux qu'il a défiés pendant sa campagne. Marine Le Pen veut quant à elle agir par voie de référendum mais, là encore, des dispositions très précises doivent être respectées et les réactions violentes ne se feront pas attendre. De droite ou de gauche, en France comme en Espagne, le populisme doit dépasser la dialectique électoralement payante du « eux » et du « nous ». Il ne suffit pas de « construire un peuple ». Il faut rassembler une collectivité historique sur un projet national. Il faut, en France, reconstruire les institutions selon l'impératif du bien commun et restaurer la fonction présidentielle abolie par la logique du quinquennat. Tout chef populiste, aussi charismatique soit-il, doit accomplir la révolution intime qui le transforme en humble serviteur de l'État.

Sylvie FERNOY

Les ordonnances de Macron

Frédéric Farah est professeur de sciences économiques et sociales, chercheur affilié au Laboratoire PHARE de la Sorbonne (Paris I) et chargé de cours à Paris Sorbonne Nouvelle. Il est l'auteur notamment, avec Thomas Porcher, de « L'introduction inquiète à la Macron-économie ». Sur le site du Huffington Post (1), il décrypte le programme du candidat Macron.

D'emblée, l'auteur situe la doctrine dans laquelle s'inscrit le programme du candidat : « Il me semble que, sans tomber dans l'économisme de bas étage, la tension entre le capital et le travail est une grille d'analyse recevable ». Il brosse un historique rapide de celle-ci : « Ces deux forces, très largement antagonistes [...], ont rarement connu des moments de compromis ; la seule réussite fut en réalité celle des Trente Glorieuses. À cette époque, en échange d'une mobilisation des travailleurs pour faire croître la productivité, une revalorisation régulière des revenus et de la situation des travailleurs était assurée [...]. Ce qui est à retenir de cette expérience est que de ce compromis imparfait, ont résulté 20 années de croissance ».

Il constate que ce fragile équilibre a été rompu à la fin des années 70 au profit d'« un capitalisme dit « patrimonial » [...] avec des résultats pour le moins inquiétants en termes de croissance, d'investissement et d'emploi ». Frédéric Farah souligne, aussi, combien cette « financiarisation de l'économie a trouvé un puissant relais dans la construction européenne avec l'Acte unique (1986) et le traité de Maastricht (1992) ».

Il aborde alors le cœur de son sujet et signale qu'Emmanuel Macron a rappelé à un journaliste « combien il a favorisé fiscalement les détenteurs d'actions dites gratuites et que [sa] réforme de l'ISF serait favorable aux grandes fortunes ». M. Macron explique que « avantager le capital, quitte à créer des inégalités, est une nécessité économique afin d'enrayer les délocalisations et d'encourager l'investissement » bien que, nous rappelle Frédéric Farah, « cette affirmation [...] ne trouve pas vérification dans les faits » et que l'expérience nous apprend que « ces choix sont iniques socialement et inefficaces économiquement ».

Mais « M. Macron, avec fierté les assume ». Enfin, Frédéric Farah décortique le projet social et sa mise en œuvre : « La reconduite et l'aggravation de la loi El Khomri [...] et le gel du SMIC ». Pour ne pas avoir « à recourir à l'instrument du 49-3, il s'empare des ordonnances, court-circuitant le Parlement ». « Choyer le capital et brutaliser le travail » : ce programme de casse économique et sociale obéit scrupuleusement aux instructions « bruxello-berlinoises ».

Loïc de BENTZMANN

(1) http://www.huffingtonpost.fr/frederic-farah/les-ordonnances-du-bon-docteur-macron_a_22034999/

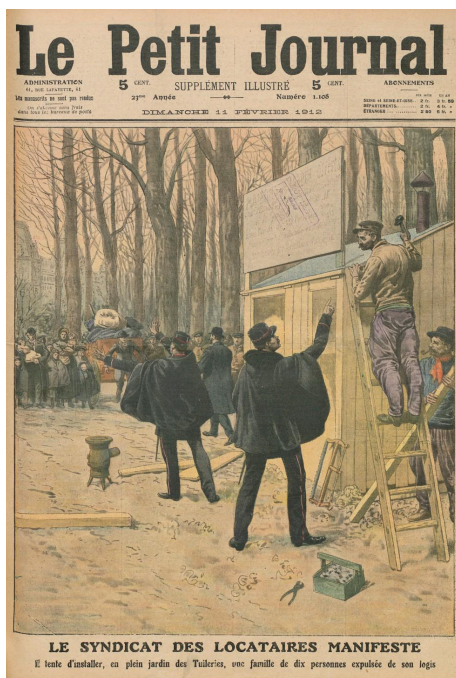
Pour un grand service public du logement

Le « mal logement » est une réalité vécue par un trop grand nombre de personnes. Le Président Hollande n'a pas réussi à en inverser la courbe ascendante. Il est peu probable que son successeur y parvienne.

Le premier avril n'amuse pas tout le monde. Chaque année, cette date marque la reprise des expulsions, après la fin de la trêve hivernale. En quinze ans, les décisions d'expulsion pour impayé prononcées par les tribunaux ont augmenté de 80% et le nombre d'expulsions effectivement réalisées a triplé, pour dépasser 14 000 en 2015. Les causes premières de cet emballement sont le chômage, et la stagnation des revenus des plus pauvres. La part des dépenses du logement dans le budget des familles ne cesse d'augmenter, pouvant atteindre plus du tiers de budget des ménages aux revenus les plus faibles. L'expulsion n'est cependant que l'un des aspects du problème du logement en France.

Le rapport 2016 de la Fondation Abbé Pierre compte 141 500 SDF et 85 000 personnes vivant dans des habitats de fortune. Au total, 3,8 millions de personnes seraient mal logées. Critiqués par les professionnels de l'immobilier, ces chiffres donnent la mesure d'un phénomène dont les SDF sont la partie la plus visible. Près de 900 000 personnes ne disposent pas d'un logement personnel. Elles vivent à l'hôtel de manière permanente, sont hébergées ou s'abritent dans une « habitation de fortune ». Le « mal-logement » définit aussi l'habitat indécent ou insalubre. 939 000 foyers, soit 2 090 000 personnes, sont privés d'au moins

un élément de base (eau courante, douche, toilettes à l'intérieur, chauffage), sont exposés à un danger, ou à de l'insalubrité. La précarité énergétique touche, selon l'INSEE, près de 12 millions de personnes. Plus de 3 millions et demi d'entre elles déclarent avoir froid à leur domicile.



Le « mal logement » ne laisse pas indifférent gouvernants et politiques. Mais ni les réalisations, ni les promesses ne sont à la hauteur du problème. Délégué général de la Fondation Abbé Pierre, Christophe Robert rappelle que « le candidat François Hollande s'était engagé sur des mesures précises dans un « contrat social pour une nouvelle politique du logement ». Sur ce point aussi, il a échoué. La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) avait pour ambition de modérer le prix du logement en accroissant l'offre, avec un objectif de construction de 500 000 logements par an d'ici 2017 et une

augmentation de 5 % des quotas de logements sociaux. L'encadrement des loyers et la mise en place d'une garantie universelle des loyers (GUL) complétaient le dispositif. Dans les faits, il y a eu en moyenne 365 000 mises en chantiers de logements par an, contre 413 500 entre 2007 et 2012, avec des disparités régionales importantes. 120 000 logements sociaux ont été financés chaque année. Il y en avait eu 130 000 sous la présidence Sarkozy. Le Premier ministre Manuel Valls a limité l'encadrement des loyers à Paris et Lille, et la GUL a fait long feu.

Le prochain quinquennat ne permet pas d'attendre une amélioration. Seuls les candidats Fillon, Macron et Mélenchon présentaient sur leur site un programme de politique du logement. Mais ces programmes étaient sans grande ambition. Ils abordaient à peine la question de la rénovation énergétique et passaient quasiment sous silence les thèmes de l'urbanisme, du droit des sols, des aides personnelles au logement et de l'accession à la propriété.

La question du logement est pourtant une préoccupation majeure de nos concitoyens. Le logement est aussi un droit, institué par le préambule de la Constitution de 1946, confirmé par la loi Quillot de 1982, la loi Besson de 1990, la loi solidarité et renouvellement urbain (SRU) de 2000, la loi droit au logement opposable (DALO) de 2007 et la loi ALUR de 2014. Mais c'est un droit qui se heurte au droit de propriété.

La mise en oeuvre du droit au logement, sous toutes ses formes, impose en conséquence une intervention forte de l'État dans le cadre d'une politique planifiée, s'appuyant sur un grand service public du logement. Cette politique devra certes prendre en considération les intérêts parfois contradictoires des parties en présence. Mais elle devra savoir s'imposer, à travers un État ayant recouvré la plénitude de ses moyens.

Laurent LAGADEC

Le repli turc

La réforme constitutionnelle adoptée le 16 avril fait craindre un repli de la Turquie sur un nationalisme défensif, un isolationnisme morbide, un souverainisme stérile qui n'est pas dans l'intérêt bien compris du continent européen dans son ensemble.

Après les résultats du référendum, les interrogations se multiplient sur la poursuite des négociations de la Turquie avec l'Union européenne voire sur son appartenance à l'OTAN. On n'avait pas compris que la transformation du régime parlementaire turc en régime présidentiel était l'amorce d'un retour au neutralisme voire à l'hostilité envers les *Rumi*.

Un observateur avisé et non prévenu de bienveillance à l'égard d'Erdogan se pose rétrospectivement la question : « une Turquie plus avancée dans le processus d'adhésion, mieux amarrée à l'UE n'aurait-elle pas mieux fonctionné comme une alliée, tant pour régler la question des réfugiés que pour gérer sur le terrain la crise syrienne ? » (1) Si Erdogan a longtemps courageusement porté le projet européen, il était revenu à l'un de ses prédécesseurs, Adnan Menderes, le mérite d'avoir intégré la Turquie comme un bastion de la stratégie atlantique. Premier ministre islamiste de 1950 à 1960 (2), il fut renversé par un coup d'Etat militaire et pendu en 1961, en dépit des plus hautes interventions en sa faveur. Déjà compromis lors de la tentative de coup d'Etat du 16 juillet dernier, le « bouclier atlantique » semble avoir vécu tout autant que la « Turquie d'Europe ».

Après s'être illusionné sur le pantouranisme puis le printemps arabe, le potentat d'Ankara est laissé à lui-même. La crainte n'est pas celle d'un expansionnisme turc ni

d'un renversement d'alliances autour d'axes nouveaux. A l'inverse, c'est un repli qui menace. Un parallèle pourrait être fait avec la période kemaliste. Attaquée de toutes parts, la Turquie dépecée à Sèvres se réfugia sur les renforts du plateau anatolien pour mieux rebondir dans un nationalisme d'autant plus dur qu'il était entièrement à inventer. Kemal s'était arrogé tous les pouvoirs – bien au-delà de ceux accordés par la réforme actuelle – pour s'isoler du reste du monde et bâtir à l'abri de toutes les interférences une nation moderne. Erdogan présente beaucoup de différences avec Kemal, notamment sur le plan social où il s'affiche aussi islamiste que l'autre se revendiquait athée, mais il l'a toujours respecté comme *Reis*. Son mode de gouvernement l'inspire. Il s'apprête à célébrer en grande pompe le centenaire de son grand œuvre : le traité de Lausanne de 1923, revanche inattendue des invraisemblables humiliations de celui de Sèvres de 1920. La politique d'Erdogan dans les dix ans à venir – deux mandats garantis par la nouvelle constitution – n'est pas bien difficile à deviner : ce sera l'exaltation du « père des Turcs » (Atatürk). On dit qu'Erdogan se verrait bien attribuer ce titre, reléguant Kemal au rang de grand-père. Erdogan devrait se contenter de passer pour son « petit frère », un « tonton » des Turcs, pour la moitié d'entre eux à leur corps défendant mais qui savent qu'en dépit de tout cette attitude de défi fait partie de leur identité indélébile.

Un référendum en Turquie sur l'Union européenne ? L'issue serait encore plus incertaine que celui du 16 avril. On voit mal les Turcs de la diaspora – qui firent la différence entre le oui et le non cette fois - fermer une porte qu'ils avaient réussi à entrouvrir. D'une façon générale, comment arrêter le mouvement au

milieu du gué – ou plutôt la circulation sur les ponts gigantesques jetés sur le Bosphore ? Objection : le tunnel sous la Manche n'a pas arrêté le *Brexit*. Raison de plus, rétorquera-t-on, pour imaginer une autre Europe, non pas seulement pour les candidats à l'adhésion ou les voisins immédiats, mais pour tout le monde, anciens et nouveaux, fondateurs et associés, grands et petits. Rien ne serait plus préjudiciable à la place de l'Europe à l'extérieur mais aussi à l'intérieur, à son équilibre, sa sécurité et sa croissance qu'un blocage voire un arrêt des négociations entre ses membres, existants et candidats. Ce qui vaut du *Brexit* ou du *Grexit* vaut d'un *Turkxit* (même si la Turquie n'est pas déjà dedans, elle y a un pied) qui vaudrait aussi pour l'ancienne Turquie d'Europe, de Budapest à Sarajevo ou Tirana.

Il ne suffit pas de penser une Europe à plusieurs vitesses ou à plusieurs cercles. Il ne s'agit pas de proposer à Ankara une espèce d'association au rabais. Il faut retrouver les voies et moyens d'une réelle égalité des droits à travers la diversité des situations. Et surtout s'entendre sur une vision stratégique commune. Qu'est-ce que cela signifie d'être alliés pour les Turcs et pour nous et pour les Américains et les Turcs, et ainsi de suite ? Il ne sera pas de trop des sommets européens et du sommet de l'OTAN fin mai à Taormine pour tirer les leçons des votes démocratiques des électeurs des pays membres de l'une ou l'autre organisation commune : *Brexit*, élection de Trump, référendum turc, élections françaises. Jamais peut-être aurons-nous connu un concours de circonstances aussi favorable pour dessiner rétrospectivement notre avenir.

Yves LA MARCK

(1) Nora Seni, « A quoi sert la Turquie en Europe ? », Hérodote, *Menaces sur l'Europe*, 1^{er} trimestre 2017

(2) La tombe de Menderes fut l'une des cinq visi-

Pensez à la souscription

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>

Notre Europe à l'heure allemande

Leurs livres ne se répètent pas : ils se complètent. Après Jacques Sapir (*L'Euro contre la France, l'euro contre l'Europe*, au Cerf), après Coralie Delaume et David Cayla (*La fin de l'Union européenne*, chez Michalon) et avant que je présente le livre de Frédéric Farah (*Europe : La grande liquidation démocratique*, Editions Bréal), voici les 30 bonnes raisons de quitter l'Europe (Editions H&O) exposées par Olivier Delorme, agrégé d'histoire, historien de la Grèce et des Balkans.

Résistant, Jean-Louis Bory publia en 1945 un roman écrit pendant la lutte de libération nationale et qui eut un immense succès : *Mon village à l'heure allemande*. Historien, lui aussi romancier, inspiré par le général de Gaulle et resté étranger au gaullisme partisan, Olivier Delorme aurait pu titrer son livre « Mon Europe à l'heure allemande » car l'Allemagne est le fil noir qui relie les trente chapitres du livre.

Bien entendu, il n'y a pas plus de « complot allemand » pour retrouver une position hégémonique en Europe qu'il n'y a de « complot américain » ourdi dans les couloirs de Washington et de Wall Street. Le jeu des acteurs se déroule pour l'essentiel dans la pleine lumière des rapports de force géopolitiques. Après 1945, les Etats-Unis sont en position dominante en Europe de l'Ouest et l'Allemagne vaincue, massivement criminelle, veut faire reconnaître à la fois sa respectabilité et son rôle dans la reconstruction européenne. La France, mais aussi le Vatican, jouent un rôle décisif dans cette reconstruction qui se fait contre l'Union soviétique. De l'ex-

posé très complet et limpide d'Olivier Delorme, je retiens ici trois courtes leçons d'histoire :

L'Europe dont on nous parle - l'Ouest du continent - est le produit de la Guerre froide et elle n'a existé, jusqu'en 1990, que par la Guerre froide. Quelques dates suffisent pour établir ce point : la première bombe atomique soviétique explose le 22 août 1949 ; le coup de Prague qui a lieu le 25 février 1948 et la fin de la guerre civile en Grèce, le 16 octobre 1949, achèvent de délimiter les deux camps ; c'est le 9 mai 1950 que Robert Schumann, ministre français des Affaires étrangères, fait la fameuse Déclaration qui lance la « construction européenne ».

Cette Europe de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), du Marché commun puis de la Communauté Economique européenne a la particularité de ne pas être européenne : elle ne se produit pas elle-même, ce sont les États-Unis qui lui accordent leurs crédits (le plan Marshall) et qui exigent en avril 1948 la création de l'Organisation économique de coopération européenne (OECE devenue OCDE). Comme les États-Unis ont imposé le dollar comme monnaie internationale et déployé leurs forces armées sur le sol européen, leur voix est évidemment prépondérante !

Durement éprouvée par l'Occupation et les combats de la Libération, embourbée en Indochine et sans capacités atomiques, la France peut d'autant moins contester la politique européenne des États-Unis que son personnel politique est largement convaincu que les nations doivent être dépassées dans « l'Europe ». Ce dépassement qui est présenté comme une loi de l'histoire se résume à un tour de passe-passe : alors que l'Allemagne n'est pas

encore une nation puisqu'elle n'a connu dans sa brève existence que la forme impériale à l'exception des quatorze années de la République de Weimar, on proclame que toutes les nations sont belliqueuses par essence et on réclame leur fusion dans l'Europe supranationale. Ce qui permet d'ailleurs de noyer la culpabilité allemande dans le flot des condamnations des nationalismes-fauteurs-de-guerre.

Cette thématique du dépassement s'est inscrite dans une idéologie douce, fade au regard des idéologies totalitaires, mais qui donne encore un semblant d'esprit aux classes dirigeantes : il s'agit du démocratisme chrétien, incarné par Robert Schuman, Alcide de Gasperi et Konrad Adenauer qui opèrent sous impulsion vaticane. De ces trois « pères fondateurs », le français fut assurément le pire. On a trop oublié que Robert Schuman, député mosellan entre les deux guerres, défenseur du patronat, admirateur de Salazar et de Franco, avait voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain avant de s'abstenir scrupuleusement de toute activité résistante. Frappé d'une peine d'indignité nationale dont le Général eut la faiblesse de le faire relever, mais encouragé par Pie XII et le patronat, ce familier de l'*American Committee for United Europe* s'ingénia à bâtir une Europe qui n'a cessé de contredire l'ambition catholique d'universalité, de justice et de paix puisque la reddition progressive à l'ultra-concurrence coïncide avec l'extension de la guerre de tous contre tous.

Sous l'égide de Jean Monnet, proche, très proche des États-Unis avant, pendant comme après la guerre, la CECA créée en 1951 par le traité de Paris fut le premier organe supranational qui géra la production de charbon et d'acier en faisant primer la solidarité transatlantique sur les impératifs hautement proclamés de la construction européenne : la CECA accepta notamment de renoncer aux importations de charbon polonais pour leur substituer le charbon étatsunien. Les gaullistes et les communistes s'opposèrent sans succès au traité de Paris mais, en

mobilisant l'opinion publique, ils réussirent à faire échouer le projet de Communauté Européenne de Défense qui impliquait le réarmement de la République fédérale allemande. Du moins, cette moitié d'Allemagne, où la dénazification fut une « farce », était redevenue respectable aux yeux des États-Unis et d'anciens vichystes : membre du Conseil national de Pétain, Antoine Pinay est le chef du gouvernement qui signe en mai 1952 le traité de CED.

Mais quelle respectabilité ? On répète depuis cinquante ans que l'Allemagne s'est relevée par ses efforts et la rigueur imposée par l'économie sociale de marché. Olivier Delorme détruit la légende : l'économie ouest-allemande a bénéficié des crédits américains, de l'annulation d'une grande partie de ses dettes, de l'échelonnement à long terme du reliquat, de l'ajournement du remboursement des intérêts et de l'oubli des dommages de guerre. Si nous avons puni l'Allemagne de l'Ouest et ses Allemands pour leurs crimes aussi méthodiquement que Berlin punit la Grèce pour des légèretés qui n'ont jamais tué personne, si nous avons pillé l'Allemagne vaincue aussi systématiquement que l'Allemagne pille aujourd'hui la Grèce, le pays que nous prenons pour modèle serait encore couvert de ruines.

Il était certes nécessaire de relever une République fédérale soumise, comme la République démocratique allemande, à occupation militaire : pour la France, les territoires de l'Est constituaient un glacié face à une possible invasion soviétique et il était important que la population y vive confortablement afin de ne pas se tourner vers les communistes. Mais il était non moins important de conserver le contrôle de l'ensemble des affaires de la *Bundesrepublik*. Né après l'échec du plan Fouchet d'Europe politique, le traité franco-allemand fermement proposé par le général de Gaulle au chancelier Adenauer visait à établir une entente politique qui reposait sur une base fragile car le chancelier allemand, qui avait accepté la participation allemande à la Force nucléaire multilatérale (MLF)

proposée par les États-Unis, était aux prises avec ses ministres qui ne voulaient pas de traité bilatéral avec la France. D'ailleurs, comme le rappelle Olivier Delorme, le célèbre traité de l'Elysée, fondateur de l'amitié franco-allemande et du non moins célèbre « couple franco-allemand » fut affublé par le Bundestag, en juin 1963, d'un préambule interprétatif unilatéral précisant que les liens entre la République fédérale et les États-Unis primeraient toujours sur les liens avec la France.



Le redressement économique ouest-allemand se fit dans un pays dont l'existence dépendait du maintien de l'équilibre de la terreur et qui était voué, dans la très faible hypothèse d'un déferlement de troupes russes, à servir de champ de bataille – placé par précaution sous le feu de nos missiles nucléaires tactiques Pluton. Ce dispositif n'empêchait pas la France gaullienne de maintenir de bonnes relations avec l'Union soviétique qui garantissait quant à elle la division des deux Allemagnes.

La chute du mur de Berlin a détruit cet équilibre très favorable à la France. L'absorption de la RDA par la République fédérale a ravivé les inquiétudes françaises que François Mitterrand voulut apaiser en arrimant l'Allemagne par le traité

de Maastricht. La manœuvre fut un échec complet puisque le « nain politique » allemand du temps de la Guerre froide se mua en puissance dominante par l'effet de l'Union économique et monétaire, du laxisme français face aux menées allemandes lors de l'éclatement de la Yougoslavie et de la fascination de l'élite française du pouvoir et des affaires pour le prétendu modèle allemand.

Au cours de cette période qui n'est malheureusement pas terminée, nous avons pu vérifier que l'Europe réduite à l'Union européenne ne garantissait ni la paix, ni la prospérité, ni la démocratie. Quant au « couple franco-allemand », mariage de raison lourd d'arrière-pensées, il s'est disloqué dès la réunion des deux Allemagnes. Le constat d'Olivier Delorme est implacable. C'est l'Allemagne qui a déclenché la catastrophe yougoslave en reconnaissant la Slovénie et la Croatie selon des affinités historiques qui l'ont poussée à soutenir les extrémistes croates et c'est encore l'Allemagne qui a été à la manœuvre aux côtés des États-Unis et de la Pologne lors du renversement de Ianoukovitch, en 2014, en Ukraine. C'est l'Allemagne qui détient la réalité du pouvoir monétaire dans la zone euro, organisée à l'allemande, selon les règles et les fantasmes du patriotisme monétaire allemand qui font de l'euro une monnaie allemande, justement analysée comme « carcan idéologique » et moyen de contrainte effectif, déflationniste et rigoureusement antisocial, utilisé pour punir la Grèce – comme fut punie l'Allemagne de l'Est – et pour décourager tout mouvement de révolte contre l'ordre monétaire. Olivier Delorme ne montre aucun signe de découragement. Pour lui comme pour nous, la reconquête de la souveraineté nationale est possible à brève échéance et il faut dès à présent envisager la réunion des États nationaux du continent dans une Europe enfin européenne. C'est pour l'Union européenne que sonne le glas. l'histoire...

Bertrand RENOUVIN

NB : Cet article est publié sur mon blog avec des notes qui précisent ce qui est ici affirmé.

Témoignages, analyses, révélations

Quinze ans après avoir dirigé, sous pseudonyme, la publication des *Territoires perdus de la République*, l'historien Georges Bensoussan constate, dans sa dernière enquête, l'inexorable expansion du communautarisme salafiste dans notre pays.

Que reste-t-il de l'égalité devant la loi lorsque l'administration démissionne ? C'est la question qui revient, en fil rouge, dans l'esprit du lecteur qui parcourt *Une France soumise – Les voix du refus*, la riche mais crépusculaire compilation de témoignages réunis par Georges Bensoussan. Les termes des titre et sous-titre ont tout leur sens. Si la France elle-même n'est pas à genoux devant l'Islam politique, une partie de ses quartiers, parfois même de ses villes, paye de n'avoir pas su opposer l'autorité de l'État aux provocations identitaires. En rendre compte, c'est favoriser la prise de conscience, préalable de l'action politique. Bien sûr, le stade de la sonnette d'alarme est depuis longtemps dépassé. Des études récurrentes dénoncent la vague souterraine de politisation du religieux. Cet énième pavé jeté dans la marre entend élabousser un peu plus encore des pouvoirs publics qui préfèrent, par facilité, détourner le regard.

Dans la première partie de l'ouvrage, des acteurs de terrain (enseignants du secondaire, médecins, infirmiers, agents des services sociaux ou de la préfecture, policiers, élus locaux...) témoignent de la progression exponentielle d'actes quotidiens qui détruisent la cohésion nationale. Les manifestations de l'imprégnation de la sphère publique par le religieux se diversifient et frappent aujourd'hui tous les espaces de vie commune. Selon un ancien haut fonctionnaire de la police judiciaire, le basculement s'est opéré il y a une vingtaine d'années : « Les quartiers ont été soumis à un travail de

sape, lorsque des prédicateurs porteurs d'idéologie politico-religieuse à caractère anti-occidental ont commencé à s'activer dans ces zones sensibles, à partir des années 1990. » Or, Les prédicateurs ont essaimé et plusieurs mouvances, principalement salafistes, sont désormais actives auprès des Français de confession musulmane. Les conséquences de la salafisation se font sentir chaque jour davantage, parallèlement à l'accentuation d'un autre phénomène distinct, plus ancien : la criminalisation d'une partie de la jeunesse. Des maires rapportent les rendez-vous incessants sollicités par des associations qui prétendent représenter la communauté musulmane d'une ville, en général pour obtenir des locaux publics destinés au culte.

Les drapeaux tricolores ne flottent plus aux frontons de certaines mairies et écoles pour ne pas éveiller le ressentiment contre la République. Les incivilités auprès des services de l'État (policiers, pompiers, urgentistes...) explosent et la fraude au RSA est tolérée pour garantir la paix sociale. La place des femmes au travail et singulièrement le respect de leur autorité par les hommes redevient un enjeu. Voiles et jilbabs font leur entrée dans les entreprises de transports publics, dans les écoles, les hôpitaux, parfois même dans les services de police. Les rappels à la loi de 2004 sur les signes religieux ostentatoires et à la *Charte de la laïcité* ne suffisent pas à juguler les revendications identitaires. Une fonctionnaire préfectorale d'Île-de-France pose néanmoins un regard nuancé sur les populations des quartiers dits sensibles : « Lorsqu'on discute avec ces hommes et ces femmes, on constate notre proximité. Nous avons les mêmes référents culturels [...] Ce sont des Français "comme les autres". À ceci près qu'ils ont décidé de vivre une foi d'une manière qui les coupe de la société française. »

Les faits rapportés – des paroles d'élèves délibérément antisémites ou complotistes aux pressions exercées sur l'administration par des collec-

tifs pour s'opposer à toute limitation du port de tenues religieuses – sont d'une gravité d'autant plus préoccupante que les remèdes manquent. Le premier d'entre eux consisterait à réaffirmer une politique émancipatrice face au sectarisme. Il est rendu impraticable par le détournement habile de la dialectique des droits de l'homme. Plusieurs contributeurs d'*Une France soumise* décortiquent méticuleusement ce qui sert de cadre intellectuel à l'avancée de l'Islam politique. Le chantage à « l'islamophobie », adaptation moderne du délit de blasphème, n'est que le détournement délibéré de l'esprit de tolérance. Les relais que trouve hélas un tel sophisme dans les milieux journalistiques et politiques minent les efforts des élus et agents publics locaux dans leur volonté de faire simplement respecter la loi. Pour le sociologue Mathieu Bocke-Côté, ces revendications communautaristes sont d'ailleurs facilitées par l'abandon de la culture nationale historique, regardée à présent comme culture indûment dominante. Et comment mettre un terme aux tensions, aux violences, à la destruction des services publics locaux, aux trafics qu'abritent les caves des cités ? L'ancien maire PCF de Vénissieux André Gerin va jusqu'à admettre le besoin de « missionner des sortes de 'Casques bleus de la République', avec une présence continue de plusieurs mois, voire de plusieurs années [...] en coordonnant les missions de police, de justice, d'éducation, de santé et d'emploi dans les territoires les plus difficiles ».

Ouvrage dense, *Une France soumise* ne se résume pas à un recueil de cas d'espèces qui tiendraient lieu de loi générale. Il propose aussi une analyse plus profonde des mouvements de fond qui traversent une société française confrontée à une remise en cause de ses fondements culturels et philosophiques, grâce à la participation d'essayistes comme Pierre-André Taguieff, Djemila Benhabib, Michèle Tribalat ou Waleed al-Husseini.

Asseoir un nouvel obscurantisme est le dessein d'une minorité active et méthodique qui, faute d'avoir été immédiatement réfreinée, progresse du quartier à la communauté religieuse pour finalement prendre en otage une population.

Pierre NAULENT

Georges Bensoussan (dir.), *Une France soumise. Les voix du refus*, Albin Michel (Paris). Sorti le 18 janvier 2017. 664 pages. Prix éditeur : 24,90 €

Pourquoi un roi, immédiatement ?

La signature de Marin de Viry ne m'était pas inconnue, j'avais dû lire quelques papiers de lui, sans doute dans la *Revue des deux mondes* ou ailleurs, mais je lui en demande bien pardon, sa personnalité m'était tout à fait étrangère. Lorsque Pierre-Guillaume de Roux m'a confié son dernier ouvrage, qu'il venait de publier, j'ai été évidemment intrigué, d'abord à cause de son titre inattendu, *Un roi immédiatement* et l'ai plus été encore, lecture accomplie. Qui était cet étrange aristo de vieille souche, mais par ailleurs totalement investi dans la post-modernité la plus branchée (il en possède tous les codes), au surplus complètement libre à son égard pour la percer de son ironie la plus dévastatrice ? J'ai donc avalé sa biographie rapide, noté qu'il enseignait à Sciences Po, était « consultant en stratégie » et avait été le « conseiller en communication de Dominique de Villepin » lors de sa candidature non aboutie à l'élection présidentielle de 2012. Le rapprochement entre les deux hommes ne me surprend pas, car ils paraissent participer d'une même culture un peu vibronnante, passionnés d'histoire par atavisme familial et de politique par goût de l'aventure. Mais Viry me semble avoir beaucoup plus d'humour que Villepin et donc de détachement. On ne voit pas l'ancien Premier ministre oser se lancer dans une satire aussi cruelle du monde contemporain et plus encore proclamer sa foi royaliste...

Mais pour Marin de Viry, les deux sont liés. C'est la critique existentielle du monde contemporain qui le met en quête d'un sens étranger au nihilisme le plus courant. Et lorsque c'est le formalisme moral le plus rigide qui semble inspirer ses contemporains, sa froideur le glace d'autant plus qu'il s'associe à une rationalité managériale asexuée. Cuis-trement, je dirais que l'auteur est beaucoup plus proche de Max Scheler que d'Emmanuel Kant, et ce n'est pas moi qui m'en plaindrais. Mais il n'a pas écrit d'essai philosophique à proprement parler. Il s'est lancé dans un discours plutôt débridé qui mélange un peu tous les genres sous le mode d'une confession personnelle. Mais non sans éclaircis qui traversent ses descriptions drolatiques et viennent bousculer les concepts de la science politique : « Je cours d'un moi-même à un autre. Je suis obligé de faire du sport pour diminuer la pression psychique qui en résulte. Ping-pong mental d'un univers à l'autre. L'univers monarchiste et catholique est à la fois très tactile, charnel, et directement branché sur l'invisible. C'est un monde dans lequel l'incarné vient d'ailleurs : les pierres y sont déclarées vivantes, et à la messe, on se nourrit physiquement de Dieu, lequel est représenté aux quatre coins de la terre et sa mère en larmes. » Il ne faut pas s'y tromper. Même si l'enseignant à Sciences Po, lui-même formé aux disciplines de la rue Saint Guillaume, se risque à ce genre de malice métaphysique, il n'a rien oublié de ses classiques. Et ce n'est pas en dilettante qu'il s'échappe des figures imposées, même s'il adore le style facétieux. « On sent bien que l'érotisme est à la charge de

la république, qu'elle s'en passerait volontiers. C'est la Grèce antique moins les orgies. On y passe son temps à évoquer des principes, des lois générales, à parler méthode : idéalités à température froide et constante. En république, on conceptualise dans le doute. En monarchie catholique, on ressent dans la foi. Du coup, quand un monarchiste catholique parle à un républi-



cain laïque, ils ne parlent pas de la même chose. La chose républicaine est dans le monde, lequel est sérieux. La chose monarchiste a un pied ailleurs, dans un autre monde voluptueux. » J'admets qu'il y a de quoi se mettre en colère contre de tels paradoxes, mais il n'est pas inutile de les prendre en considération ne serait-ce qu'un instant. « Le catholicisme et le roi, dans mon esprit peu porté vers la philosophie politique, ne se sont jamais confondus avec « la question monarchique » une affaire dont s'occupent Maistre, Bonald, Burke, Maurras, Bainville, Boutang et d'autres. Je les ai lus, et même passionnément pour certains, je déteste les uns et admire les autres, mais au-delà de leurs grandes différences, je trouve néanmoins qu'ils ont un point commun qui est de ne pas épuiser leur sujet. Bernanos et Péguy étaient plus près de l'idée que je me fais de la monarchie, ils la voyaient comme une sorte de laïcité évangélique, je veux dire un régime dont le langage parlait à la fois à l'Eglise et aux laïcs, à la société et au ciel, aux humbles et aux grands. Je veux un roi parce que c'est le portier du royaume, parce qu'il incarne ce que je trouve beau et grand chez l'homme, et que l'ordre qu'il met dans la société, simplement en étant là, me paraît harmonieux, glorieux, lumineux, et non pas parce qu'on m'aurait prouvé qu'il serait à la tête d'un régime supérieur à la république. »

Je ne ferai qu'une objection à cette belle déclaration. Pierre Boutang, dans ce qu'il a de plus original par rapport à ses maîtres et devanciers, s'inscrirait radicalement du côté de la monarchie selon Marin de Viry. Lui qui écrivait : « Aucune théorie du pouvoir ne se passe d'une foi politique qui la vérifie. » ou encore : « Notre société n'a que des banques pour cathédrales ; elle n'a rien à transmettre qui justifie un nouvel « appel aux conservateurs » il n'y a, d'elle proprement dite, rien à conserver. Aussi sommes-nous libres de rêver que le premier rebelle et serviteur de la légitimité révolutionnaire sera le prince chrétien. » (1) N'est-ce pas là le portier du royaume ? La seule difficulté, c'est que nous passons du côté de la métaphysique, avec le rapport du visible et de l'invisible. La monarchie nous arracherait à l'insignifiance présente, au terrorisme des idéologies, aux rapports de force, parce qu'elle est un symbole vivant : « Une moitié du symbole est dans l'invisible, l'autre est réelle. » Sans symbolique et sans transcendance, notre monde tourne tragiquement à vide.

Gérard LECLERC

Marin de Viry, *Un roi immédiatement*, Pierre-Guillaume de Roux 18,50 €
(1) Pierre Boutang, *Reprendre le pouvoir*, réédité aux Provinciales

La fille de Souslov

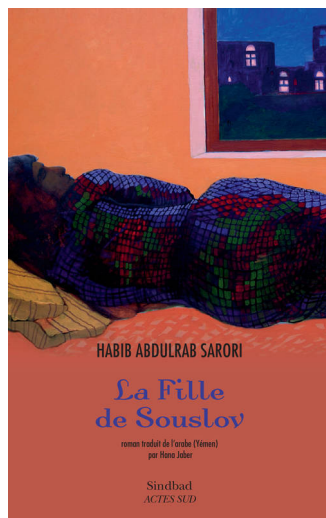
On connaît peu en France la littérature yéménite. Les éditions Actes Sud nous offrent de découvrir un de ses représentants Habib Abdulrab Sarori et son roman *La fille de Souslov*. Un ouvrage riche, aux multiples entrées, où se mêlent éclats de rire et larmes de sang.

L'auteur nous invite à découvrir les passions d'Amran, étudiant, enseignant et journaliste. Et sa première passion, ce sont les femmes, pour les émois qu'elles suscitent et le plaisir qu'elles offrent. Il y a d'abord « la doctoresse », la prostituée qui illumine le jeune lycéen. Puis vient Najat, jeune étudiante yéménite rencontrée à Paris au cours de ses études et avec qui il partage ses passions pour Paris et ses bonheurs, Najat qui doit lui donner un enfant et qui meurt dans un attentat dans le RER, œuvre du GIA. De retour à Aden, il découvre Hâwiya, qu'il avait connue enfant, fille d'un responsable communiste et qui est devenue une agitatrice islamiste dans un Yémen déchiré. Mariée, elle se donne à lui sans pudeur, sans vergogne, trompant son imam de mari, imbibé de whisky une bonne partie de la journée. Enfin, il y a Yanlio, qui lui fait découvrir la Chine, sa philosophie, sa « sagesse », sa puissance qui se fait tentation quand elle prend les traits de la jeune chinoise. Mais il n'y a pas que les plaisirs du corps et de l'amour. Les plaisirs de la table et ceux de l'esprit ne sont pas oubliés et puis il y a Paris et Aden, elles aussi adorées, et que l'auteur ne supporte pas de voir défigurées par la haine islamiste.

La politique, en effet, est omniprésente dans le livre. Grandissant au Yémen du Sud communiste dans les années 1970, qu'il quitte pour Paris, il retrouve un Yémen unifié dans les années 2010. Il décrit les désillusions qui suivent le « Printemps du Yémen ». Par-delà les différences, il dénonce une même hypocrisie, un même cynisme. Aux petits arrangements des uns, répondent les petits arrangements des autres. Des catéchismes politiques opposés, mais des réalités pas si éloignées. D'où peut-être cet attrait final pour la Chine, qui surprend le lecteur, quand bien même elle prend les traits de la belle Yanlio. Encore un nouveau voyage, autre dimension du livre, vers un monde de sagesse sans religion ? L'athéisme est, peut-être aussi, une autre dimension du livre.

Marc SÉVRIEN

Habib Abdulrab Sorari, *La fille de Souslov*, Sinbad. Actes Sud, 2017. 21,80 €



Le maître de la Terreur

Premier tome d'une série, la bande-dessinée *Fouché*, « Le révolutionnaire » met en avant l'homme politique à ses débuts.

C'est la première fois qu'une BD est consacrée à Joseph Fouché. De la Révolution française au Ministère de la Police durant le Consulat et l'Empire, l'homme a traversé l'histoire. Le premier tome de la série est consacré aux prémices de l'homme politique. On assiste à la montée en puissance d'un jeune professeur de physique et principal du collège de l'Oratoire de Nantes qui dissimule mal sa soif dévorante de pouvoir puisqu'il s'engage dès 1792 pour être élu à la Convention. Aux côtés des Girondins modérés, il feint déjà, camoufle ce qui sera son premier coup d'éclat puisqu'il vote la mort du roi contre l'avis de son propre camp, ce qui déclenche les foudres de ses anciens « amis ». Désormais rallié aux Hébertistes (courant extrême des Montagnards), contraint à l'exil dans la Nièvre en 1793, il est ensuite appelé à Lyon pour mater l'insurrection des Lyonnais, à l'issue de laquelle il acquiert le statut de « mitrailleur de Lyon » après avoir fait exécuter environ 2 000 civils. Les auteurs dépeignent Fouché comme un être froid, cliniquement sanguinaire, dépourvu d'émotions. En témoignent de courtes phrases-choc qui sonnent comme des couperets : « Je n'écoute que la République », « Et l'expression de la Liberté est celle du tonnerre », « Tous ! Morts ! Tous ! ». Plus féroce même que l'incorruptible Robespierre, qui en vient à le détester. À partir de là, un autre combat se joue, entre Robespierre et Fouché.

Si l'on peut déplorer le caractère concis de la BD qui, de par son format, se voit forcée d'accélérer l'histoire, on retrouve les principaux événements. La scène où Fouché parvient à retourner les députés contre Robespierre en se faisant élire président des Jacobins est, à ce titre, particulièrement parlante. Elle dévoile bien l'art oratoire de ce personnage redoutablement intelligent. Les dessins, plus qu'esthétiquement beaux et raffinés, surprennent par leur caractère extrêmement vivant et dur, en reflétant très bien les émotions humaines. Têtes coupées, sang qui gicle, bouches figées en des expressions de rage ou de terreur, corps des défunts jetés sans ménagement dans des fosses communes, flammes qui dévorent entièrement des planches entières, le dessinateur joue la carte du réalisme, parfois très poussé. Certaines planches se passent ainsi de dialogues et se suffisent à elles-mêmes sans que l'économie de mots ne vienne perturber le lecteur. Le rythme, haletant, impose une course contre la montre où le lecteur ne trouve de répit que dans les rares moments où il peut observer l'humanité de Fouché, dans sa vie familiale, dans des gestes de tendresse envers sa fille. Dans la scène où un hébertiste, Pierre-Gaspard Chaumette, lui annonce que sa vie ne tient qu'à un fil, Fouché ne lui répond pas, lui enjoint de se taire pour ne pas réveiller sa femme, puis s'inquiète de l'état de son bébé. Un soupçon de lumière dans une noirceur d'âme.

Indiana SULLIVAN

Nicolas Juncker, Patrick Mallet, *Fouché*, 1. Le révolutionnaire, les arènes BD, janvier 2017, 15 €



Brésil, le 26 mars : Réunis au sein du *Movimento Brasil Real*, les monarchistes ont manifesté dans les rues des principales villes du pays contre le gouvernement et la corruption qui gangrène le Brésil. Divers membres de la famille impériale ont participé à cette manifestation dont le prince héritier **Bertrand d'Orléans-Bragance** qui a harangué une foule portant les anciens drapeaux de l'empire.

Cambodge, le 6 avril : Un haut diplomate nord-coréen a rencontré le prince **Norodom Ranariddh**, leader du *Funcinpec*, à Phnom Penh. Le conseiller aux affaires étrangères **Ma Chol Su** a plaidé pour un renforcement des liens entre les deux pays et en particulier avec le parti royaliste.

Iran, le 9 avril : Le prétendant au trône d'Iran appelle à une nouvelle révolution et au rétablissement de la monarchie dans son pays. Depuis l'élection de **Donald Trump** comme président des Etats-Unis, **Reza Pahlavi II** a multiplié les interviews dans les divers médias et rappelé que ce dernier avait, durant sa campagne, promis d'intervenir militairement en Iran.

Suède, le 9 avril : Après l'attentat qui a coûté la vie à 4 personnes et blessé 15 autres, le roi **Carl-Gustav XVI** a déclaré dans un bref discours que « bien que le pays ait été choqué par ce qui s'est passé, le royaume de Suède demeurerait et resterait un pays de paix et sécurisé ». Alors qu'elle s'exprimait lors d'un entretien, la princesse héritière **Victoria**, venue déposer des fleurs, a ému le pays en fondant en larmes sur le lieu de l'attentat.

Frédéric de NATAL

Bernard Bourdin
Jacques Sapir
avec Bertrand Renouvin

SOUVERAINETÉ, NATION, RELIGION

Dilemme ou
réconciliation ?



Souveraineté, nation, religion Dilemme ou réconciliation ?

Qu'est-ce qui fonde la souveraineté ? De quand date-t-elle ? Quelle était sa place dans les régimes politiques antérieurs à la Révolution française ? Pour répondre, un économiste laïque, Jacques Sapir, et un philosophe dominicain, Bernard Bourdin, se confrontent. L'entretien est mené par Bertrand Renouvin.

Bernard Bourdin et Jacques Sapir
seront les invités des Mercredis de la
NAR le 7 juin

Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (38, rue Sibuet, 75012 Paris) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45). Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée, elle s'achève à 22h. Une carte d'abonné des mercredis annuelle (12€) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 €).

Mercredis 3 mai :

Frédéric Farah

« Europe : la démolition
démocratique »

Mercredi 10 mai :

**Débat sur le résultat de
l'élection présidentielle**

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action royaliste

Rédaction-administration

Bloc C - B.A.L. 13
36-38, rue Sibuet
75012 Paris

Directeur politique
Bertrand Renouvin

Directeur politique adjoint
Christophe Barret

Directeur de la publication
Yvan Aumont

Com. paritaire
05 14 - G 84 801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement à *Royaliste*

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession :

Date de naissance : Adresse électronique :

souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)

(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

NAR - Bloc C - B.A.L. 13 - 36-38 rue Sibuet - 75012 Paris

Nous voterons blanc

La France n'est pas confrontée à une crise de régime : les institutions de la Vème République ne sont pas sur le point de s'effondrer, par vétusté et inadaptation. Nos institutions ont été mises à l'épreuve de divers changements conjoncturels qu'elles ont su dominer. Elles sont depuis une quinzaine d'années gravement perturbées par la dérive oligarchique provoquée par l'adoption du quinquennat. Mais c'est par un retour aux principes de la République gaullienne, non par sa liquidation, qu'il faut en finir avec la confiscation du gouvernement de la France par une « caste ».

La crise politique dont le premier tour de l'élection présidentielle est le symptôme est une crise du système partisan. Les primaires étaient censées assurer la perpétuation du Parti socialiste et des Républicains. L'élimination de François Fillon et de Benoît Hamon montre que le déclin de leurs partis respectifs ne tenait pas à des questions de personnes, de structures et de procédures, mais à la trahison des principes du gaullisme dans un cas, à la trahison des principes du socialisme dans l'autre. Les millions de voix qui se sont portées sur Nicolas Dupont-Aignan, au terme de sa courageuse campagne, et sur Jean-Luc Mélenchon incarnant les attentes et les colères d'une large fraction de la gauche, montrent la possibilité d'une recomposition sur d'authentiques traditions politiques nationales.

Le succès de Nicolas Dupont-Aignan sera prometteur si Debout la France est l'axe d'un rassemblement pour la souveraineté de la nation. L'échec de Jean-Luc Mélenchon tient aux lourdes ambiguïtés de ses plans de sortie des traités européens, que l'annonce d'une Constituante rendait encore moins crédible. On ne peut mener une bataille contre les moulins à vent de la « monarchie présidentielle » quand les forces de l'argent et la technostructure européiste coalisées par Berlin préparent un kriegspiel sur le modèle grec.

Comme d'habitude, Marine Le Pen a voulu capitaliser sur toutes les angoisses et toutes les colères mais le vote de protestation dont elle bénéficie largement ne lui permet pas d'incarner le rassemble-

ment national en raison de la logique d'exclusion qui demeure dans son programme et qui reste attachée à son nom.

Emmanuel Macron a su capter des désirs contradictoires en promettant à la fois le rajeunissement du personnel politique et le maintien du statu quo face aux programmes présentés par les candidats populistes. Il a rallié à sa personne de vieux hiérarques de droite et de gauche, des caciques municipaux, des intellectuels médiatiques en fin de carrière et obtenu le soutien enthousiaste du patronat et de la banque. Il est le candidat du renouvellement d'une oligarchie décidée à maintenir l'ordre injuste des choses et les logiques violentes qui sont à l'œuvre dans la modernité : libre-échange, déflation, ubérisation. Il invoque le patriotisme, mais l'atlantisme est pour lui une donnée aussi naturelle que la domination allemande. En appelant à voter pour Emmanuel Macron, nous nous ferions les complices d'un imposteur qui se présente, face à Marine Le Pen, comme un rempart paré de toutes les vertus démocratiques et républicaines. On ne nous refera pas le coup de 2002, lorsque Jacques Chirac avait réuni sur la peur d'un fascisme imaginaire une immense majorité qu'il s'est empressé de trahir. L'ancien ministre de François Hollande est celui qui poursuivra et durcira, après Nicolas Sarkozy et François Hollande, la politique d'inégalité sociale et de fracture territoriale.

Même par colère, même par dégoût, nous n'appellerons pas à voter pour Marine Le Pen. Nous n'acceptons pas que le principe du droit du sol soit remis en cause. Nous n'acceptons pas le double discours du Front national, xénophobe pour flatter une base identitaire, gaulliste pour séduire l'ensemble des patriotes. Entre le nationalisme et le patriotisme, il faudra que Marine Le Pen choisisse.

Nous refusons de préconiser l'abstention, qui signifie l'indifférence. Par le vote blanc, nous voulons signifier que le choix pour le deuxième tour est pour nous impossible mais que nous sommes prêts pour un rassemblement de type nouveau pour la défense de l'indépendance de la nation. En France, en Europe, l'heure est aux surgissements politiques.

**Le comité directeur
de la Nouvelle Action royaliste**